

# Vivre à Césarches

Avril 2021

Numéro 185

## INSCRIPTIONS DES FUTURS ELEVES

- ❖ Les nouvelles inscriptions à l'école pour la rentrée 2021 seront enregistrées en Mairie jusqu'au 30 avril 2021. Présentez-vous en Mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le livret de famille.  
Après inscription en Mairie, les nouveaux élèves doivent être inscrits auprès de la Directrice de l'école (sur rendez-vous) avec le certificat d'inscription délivré par la Mairie, le document attestant des vaccinations obligatoires et le certificat de radiation (s'il y a lieu) de l'ancienne école.

## PAGE FACEBOOK ET « LE COIN DES CESARCHOIS »

- ❖ La commune est désormais dotée d'une page Facebook : vous pouvez la consulter et vous abonner à Césarches Actus pour voir toutes les nouveautés de la commune.
- ❖ En parallèle, « Le Coin des Césarchois » est une plateforme uniquement réservée aux habitants de la Commune. Ils pourront poster des annonces pour s'entraider, échanger, proposer des services ou demander des informations.

## BROYAGE DES BRANCHES

- ❖ Le broyage des branches est reconduit ce printemps le samedi 24 avril 2021. Merci de vous inscrire en mairie avant le 20 avril 2021.  
Participation minimum de 5 € (en espèces) qui seront reversés au Sou des Écoles.

## NOUVELLE GENDARMERIE DE REFERENCE

- ❖ A compter de ce 1er janvier 2021 et suite à une réorganisation des services de gendarmerie en Savoie, notre commune est désormais rattachée à la brigade de gendarmerie d'UGINE.  
Les horaires d'ouverture de la brigade d'UGINE évoluent également et sont désormais les suivants :
  - du lundi au samedi de 08h à 12h et de 14h à 18h,
  - les dimanches et jours fériés de 09h à 12h et de 15h à 18h.

## DATES A RETENIR

- ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DU 13 ET 20 JUIN 2021

Les électeurs sont tenus de présenter une pièce d'identité, en plus de leur carte électorale pour pouvoir voter.